



Informa THIL

Bulletin municipal d'information

décembre 2001

Rès Coumo Thil



THIL — Rue principale

Edit. Jauvert

La Grand Rue en d'autres temps...

au sommaire

- Le billet du maire p. 2
- Travaux en cours p. 3
- L'ASTB : des hauts et des bas..... p. 7
- Autour de notre église p. 8

Le billet du Maire

PLU, SRU, SCOT, CEL, ASTB, PRV, CD, D 1, RTT, CLAE, ALVEE, ICNE, PVNR, SIVOM, SIVU, SDEHG, EPCI ...

Cette litanie de sigles — elle est loin d'être complète — est la langue propre à chaque profession ; elle donne, par caricature, les obstacles que l'on peut rencontrer dans la communication qui doit nous unir, — nous, les quinze du Conseil municipal et vous, les Thilois — pour que nous soyons satisfaits les uns des autres et heureux de vivre ensemble.

Communiquons sur le tangible : le carrefour des Pépils va être enfin construit, l'Ecole maternelle sort des suites d'un accouchement difficile et ses abords seront aménagés. Petit à petit se précisent les contours de deux lotissements d'initiative privée qui devraient changer l'aspect de notre village ; le premier à l'Ouest, au-dessus de l'Ecole comprendra 15 maisons ; le second, à l'Est 19, six maisons au sud de la route, treize au nord. Ces constructions abriteront plus de cent nouveaux concitoyens qui s'intégreront à la mesure de notre accueil et en fonction de leur ouverture vers nous. Faut-il se réjouir de ce développement, ou faut-il le regretter ? Là comme ailleurs tentons d'être sereins et mesurés dans nos jugements. Pour ma part, je ne pense pas que l'on puisse, par principe, s'opposer à l'arrivée de nouveaux Thilois et résister totalement à la conséquence démographique du fort développement de l'aéronautique ; cela ne signifie pas qu'il faille transformer nos bois, nos landes et nos champs en lotissements bourgeonnants comme des cellules malignes. Une porte doit être ouverte ou fermée, dit-on. En l'occurrence, elle doit être entrouverte ; il n'échappe à personne que cette position moyenne est la plus difficile à définir et à tenir.

Cette réflexion sur l'évolution de notre aimable village m'amène à évoquer ce qui occupe tous les jours les réflexions et le temps (multiples réunions) des édiles de Thil et des villages alentour : la Communauté de communes, le schéma de cohérence territoriale (SCOT), l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI), et j'en passe... Ces entités créées par des lois très récentes — la dernière, loi sur la solidarité et le renouvellement urbain, "SRU", du 13 décembre 2000 — sont destinées à faire évoluer le découpage administratif de la France, et, particulièrement, celui des communes, parce qu'il est difficile d'assurer l'existence économique de plus de 36 000 communes.

Voilà, je suis passé en quelques lignes du quotidien banal — quelques mètres carrés de bitume — à l'avenir difficile à dessiner — une Communauté nouvelle —, avenir baignant pour nous, édiles de base, dans le flou artistique, et pour d'autres, plus net, dans les fumées de la cogitation énarquique.

Les raideurs causées par les grands écarts quotidiens ne m'empêchent pas de me sentir proche de vous dans les préparatifs des fêtes de Noël et du Nouvel An ; malgré l'arrière-plan d'attentats et de guerres que l'on ne peut oublier, ces fêtes seront heureuses, éclairées par les sourires des enfants et ceux des grands mères dans notre beau pays.

Bon Noël, Bonne Année

Henri LÉZAT



Informing THIL

Décembre 2001 - Bulletin municipal d'information - Mairie de Thil - Tél. 05 61 85 42 88

Directeur de la publication : Henri Lézat - Directrice de la rédaction : Nathalie Gadéa
Comité de rédaction : Vincent Bacconnier, Annie Bergé, Henri Bressolles, Michel Comby.
Impression : Imprimerie 34 - Dépôt légal en cours

Travaux en cours

Quelques travaux d'entretien ont été réalisés au groupe scolaire ; d'autres sont en attente concernant l'étanchéité des fenêtres, les plaques des regards etc..., les entreprises s'étant mobilisées en priorité pour assister les sinistrés d'AZF. Aucun de ces travaux ne présentant un caractère d'urgence, il serait indécent de vouloir contraindre les entreprises en ce moment de grande détresse pour certains.

L'éclairage public à proximité de l'École doit être installé très prochainement mais la réalisation du parking a été remise à l'étude pour cause de devis trop élevé.

Par ailleurs des travaux de faible importance sont réalisés avec les moyens communaux : réparation de la toiture de la Chapelle de Saint ORENS, du faitage du pigeonnier, de la cheminée de la mairie, abattage d'arbres morts...

C.C.A.S.



A la demande de certains je vais vous présenter l'A.D.M.R. (je vous invite aussi à vous reporter aux bulletins municipaux de septembre 1999 et de juin 2000).

L'A.D.M.R. du canton de Grenade a été créée en 1982 (bientôt 20 ans). C'est une association de services à domicile qui s'adresse aux familles aux personnes handicapées, aux personnes âgées et aux personnes fragilisées par des difficultés passagères.

L'A.D.M.R. locale conseille et trouve pour chacun la solution la plus adaptée : aides à domicile, emplois familiaux, auxiliaires de vie, techniciennes de l'intervention sociale et familiale, infirmières, aides

soignantes. Vous avez affaire à des professionnels et puis vous créez des emplois locaux.

Les bénévoles de l'A.D.M.R. répondent à tous vos appels. Créer un lien efficace et chaleureux, c'est la volonté commune et quotidienne des hommes et des femmes de l'A.D.M.R.

Vous pouvez aussi vous adresser si besoin à la Mairie ou aux membres du C.C.A.S.

Henri BRESSOLLES

Adjoint Délégué C.C.A.S.

Administrateur A.D.M.R. Grenade

Pensons à notre environnement

Chaque déchet possède une durée de vie. Quand on l'abandonne dans la nature, il se décompose en un certain temps, souvent plus long que vous ne l'imaginez :

- un ticket de bus : 4 à 8 semaines
- un trognon de pomme : 4 à 6 mois
- une chaussette en laine : 1 an
- un papier de bonbon : 5 ans
- des piles : plus de 50 ans
- des bouteilles plastique : plus de 500 ans
- du verre : 3000 ans

Ces quelques chiffres doivent nous donner à réfléchir avant de disperser nos déchets dans la nature.

Commémoration du 11 novembre



Photo : François COLCOMB

Le 11 novembre a eu lieu le traditionnel dépôt la gerbe au monument aux morts. Un moment de recueillement à la mémoire des soldats de la Grande Guerre en cette période troublée.

Histoire d'eau

Le très officiel "Maires de France" dans son numéro de novembre 2001, nous donne d'utiles renseignements sur le prix de l'eau dans notre pays. Ce prix varie entre 5,20 F et 20,70 F le m³, le prix moyen étant de 16,55 F le m³, pour une consommation moyenne de 120 m³ par an et par foyer.

Le prix de l'eau à Thil se monte à 5,63 F TTC par m³, ce qui représente une économie de 10,92 F par rapport au prix moyen. Le gain sur un an s'élève donc à 1310,40 F par rapport à la consommation moyenne, ce qui n'est pas négligeable. Saluons donc ces résultats du Syndicat des eaux de Vallée de la Save, sans perdre de vue pour l'avenir, le maintien de la qualité de l'eau et la bonne desserte d'une population grandissante.

Infos de Thil

Elle a cent ans !

Les associations ont cent ans ! En 1901, une loi leur donnait officiellement naissance, l'une de grandes lois fondatrices de la démocratie et l'une des pièces essentielles du tissu social qui fait la France. Cent ans de passion, d'échanges, de projets. Cent ans d'engagements et de luttes. Cent ans qui ont fait bouger la société.

Dans un débat houleux, la loi relative au "contrat d'association" est votée le 1er juillet 1901 ; elle est complétée par un décret en date du 16 août 1901 qui lui donna une véritable existence légale. Les dirigeants agissent nécessairement à titre bénévole. Les associations sont créées dans un but non lucratif ! Elles constituent un lieu heuristique de notre société :

Être **ENSEMBLE** parce que chacun l'a librement souhaité

Faire **ENSEMBLE** parce que chacun l'a volontairement désiré

Réfléchir **ENSEMBLE** pour agir dans l'espace public

Le besoin et le désir de "se regrouper pour faire ensemble" est le propre de l'humanité.

Les associations créent des citoyens acteurs, impliqués, capables de choisir. Ainsi se pérennisera ce mouvement générateur de citoyenneté et d'équilibre social

Henri BRESSOLLES

Ecole élémentaire des projets plein les cartables

Depuis la rentrée 2001, l'Ecole de Thil est scindée en deux écoles :

- l'école élémentaire qui a trois classes

- l'école maternelle avec deux classes.

Plusieurs projets sont à l'ordre du jour ; en outre les enfants iront au cinéma de Grenade voir "le Petit Poucet".

Un peu plus tard, la Compagnie Esclandre leur présentera un spectacle (le 12 décembre au matin) à la fois théâtral, musical et interactif. Suivront repas et goûter de Noël.

Dans le courant de l'année scolaire, il est prévu que toute l'Ecole élémentaire parte en classe transplantée, dont le lieu et les dates restent à définir.

Le projet informatique suit son cours, depuis deux ans, espérons qu'il verra son aboutissement très bientôt, d'autant que la municipalité y est favorable. Reste le projet B.C.D. (Bibliothèque Centre Documentaire), projet qui doit permettre aux enfants de trouver un lieu où ils pourront accéder plus facilement à l'information (écrits documentaires) et à la littérature de jeunesse. Il devrait se concrétiser très bientôt.

L'équipe enseignante

Quoi de neuf au C.L.A.E ?

Madame Fernande PINAREL est venue compléter l'équipe du midi ; elle intervient auprès des enfants de la maternelle avec Chantal DAST et Pascale SANCHOU. Nos animatrices Stéphanie BÉTIRAC et Pascale SANCHOU ont fini leur B.A.F.A. (Brevet d'Aptitude aux fonctions d'animation) au mois d'octobre 2001.

Nos effectifs augmentent : le matin nous avons en moyenne 15 enfants et le soir 18 enfants. Depuis la reprise des activités sportives organisées par l'Amicale Laïque, la C.L.A.E. a mis en place un service pour accompagner les enfants à la gym le mardi soir. A ce jour 18 enfants sont concernés.

L'équipe d'animation C.L.A.E.
(Centre de Loisirs associé à l'École)

Assurance Mutuelle Interprofessionnelle (AMI)

L'Assemblée Générale annuelle de L'ALLIANCE MUTUELLE INTERPROFESSIONNELLE s'est déroulée le 15 octobre 2001 au Centre Culturel d'En Souloumiac à VERFEIL (31590).

Au cours de cette Assemblée Générale annuelle, les délégués présents ont eu à se prononcer, tout particulièrement cette année, sur des décisions importantes concernant la mise en conformité de notre Mutuelle avec le nouveau Code de la Mutualité, Ordonnance du 19 avril 2001. Ils ont eu aussi à réfléchir sur les perspectives les plus intéressantes pour garantir la pérennité de notre groupement et la protection des intérêts de nos mutualistes. Enfin, ils ont adopté un certain nombre de modifications qui devraient intervenir courant du 1er semestre 2002 et dont les adhérents seront informés en temps utile.

Au cours de cette Assemblée Générale, les délégués ont eu à se prononcer sur les modifications de cotisations pour l'année 2002. En raison de l'inconnue qui subsiste à cette date concernant l'estimation des dépenses de santé pour l'année à venir et portant sur le financement de la CMU, il a été décidé de procéder à un très léger réajustement des cotisations annuelles, réajustement inférieur à 2 % en volume global.

Concernant le passage à l'Euro, les mutualistes ont certainement été rassurés quant à l'application de la nouvelle monnaie par la Mutuelle A.M.I.. En effet, depuis le 1er octobre 2001 toutes les prestations sont remboursées en Euros et cela sans la moindre difficulté. (Rappelons que les régimes obligatoires de Sécurité Sociale règlent en Euros depuis la même date.) Pour ce qui est des cotisations, celles-ci seront appelées et encaissées dans la nouvelle monnaie à partir du 1er janvier 2002.

Pour toute information complémentaire sur votre section A.M.I. de Thil, n'oubliez pas le numéro de téléphone : [05.61.53.44.64](tel:05.61.53.44.64) et vos correspondants locaux, Bernadette MAILHEBIAU, Joseph GRATELOUP et Jacques Maure.



La nouvelle équipe, presque au complet !

Suite à l'assemblée générale du comité des fêtes, nous vous présentons le nouveau bureau directeur :

Président : Cédric Lippi
Vice-président : Jean-Pierre Hoeflich
Trésorière : Liliane Hoeflich

Trésorière adjointe : Julie Damade et Andréa Pichafroy
Secrétaire : Evelyne Cros
Secrétaire adjoints : Philippe Cros et Thomas Grateloup
Membres actifs : Robert Armenier, Arnaud Bressolles, Marinette Colomès, Pauline Damade, Anne Gonzalez, Julien Gourmandin, Fanny Grateloup, Charles Grondin, Véronique Lippi, Emmanuelle Mamprin, Caroline Pédraza, Daniel Pédraza et Corinne Séret.

Sont au programme pour la nouvelle saison, le Réveillon de la Saint-Sylvestre, le Carnaval et la Fête Locale, ainsi qu'un concours de belote un samedi soir sur deux. Toutefois, d'autres manifestations pourront être organisées selon vos goûts et vos désirs, c'est pourquoi nous vous invitons à nous faire part de vos suggestions.

Le nouveau bureau du Comité des Fêtes vous souhaite ses meilleurs vœux féeriques pour l'année 2002.

Cédric Lippi
Président du Comité des Fêtes

Etat Civil

NAISSANCES

Romain GARDES le 1er septembre 2001
Clément CROS le 9 octobre 2001
Sylvain DUCOUX le 15 octobre 2001
Carla MONTINA le 13 novembre 2001
Txori GENTY le 14 novembre 2001

Bienvenue à Thil

A Julien MAMPRIN qui remplace Sandrine FAGES à la Mairie comme "emploi jeune".

Au père René AGNERO, nouveau curé pour le secteur de Lévigac, et donc de Thil. Originaire de la Côte d'Ivoire, le père AGNERO qui a fait ses études à Toulouse, résidera à Lévigac ; il a été installé dans son ministère le 7 octobre dernier.

Signalons que des messes seront dites à Thil, le dimanche 23 décembre à 11 h et le dimanche 20 janvier 2002 à 9h30.

La Dépêche du Midi

Votre correspondant pour THIL et BRETX est M. François COLCOMB, Grand Rue, THIL (Fax et Tél : 05 61 85 39 84)
Souvent les articles mettent du temps à passer : c'est indépendant de ma volonté. Je suis donc à votre disposition pour tout article, publicité et annonces. Téléphonnez moi pour toute information.

Votre correspondant, François COLCOMB

Passons à l'Euro avec la Poste

14 DÉCEMBRE 2001 Pour les particuliers : Début de la mise en vente des sachets "premiers euros" d'une valeur de 15,25 ₣ vendus 100 F.

31 DÉCEMBRE 2001 : à minuit **Fin des chèques en francs** Paiement exclusif par chèques, virements et cartes en euros.

1^{er} JANVIER 2002 Les distributeurs automatiques de billets des bureaux de poste délivrent des euros en coupures de 10 et 20 euros (respectivement environ 65 et 130 francs). **Rendu de monnaie exclusivement en euros** : Jusqu'au 17 février 2002, tout paiement en espèces, qu'il soit effectué en francs ou en euros, donne lieu à un rendu de monnaie en euros.

17 FÉVRIER 2002 à minuit. Plus de paiement en espèces en francs. Au-delà de cette date, aucun paiement en francs n'est accepté.

JUSQU'AU 30 JUIN 2002 Vous pouvez continuer à échanger vos francs ou les verser sur votre compte.

Ce que l'avenir vous promet, La Poste vous l'apporte.

Ce bulletin est
distribué par :

LA POSTE 



Amicale Laïque

Au lendemain de l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire du 26 octobre 2001 font partie du Conseil d'Administration de l'ALVEE : Mme Annie CABOT, Mme Christiane ROUMEC, M. Jérôme BARRAT, M. Henri BRESSOLLES, Mme Marie PERRAULT, Mme Claudine LARRIVE, Mme Odile CROSSE Mme Martine FORT, M. Bruno PASQUIER, Mme Véronique LEZAT, Mme Françoise PUJOL, M. David CHERIFF, Mlle Nathalie GADEA, M. Patrice MOULIS et Mme Françoise CRESTEY.

Après l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration s'est réuni pour élire son bureau. La composition est la suivante :

<u>PRESIDENT</u>	M. Bruno PASQUIER
<u>Vice-PRESIDENT</u>	Mme Christiane ROUMEC
<u>SECRETAIRE</u> :	Mlle Nathalie GADEA
<u>SECRETAIRE-Adjointe</u> :	Mme Françoise CRESTEY
<u>TRESORIERE</u>	Mme Marie PERRAULT
<u>TRESORIERES-Adjointes</u>	Mme Odile CROSSE Mme Françoise PUJOL

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres et tenions également à remercier Viviane SALLÉ, Sylvie CENTAZZO ainsi que Julie TAILLEFER de leur participation au sein de l'association.

Nous souhaitons par ailleurs rappeler que dans le cadre d'un village de la taille du nôtre, les associations ne peuvent fonctionner qu'à la condition que les habitants se comportent de manière citoyenne et non comme de simple consommateurs de services. Aussi déplorons-nous que lors de notre Assemblée générale, l'assistance ait été aussi peu nombreuse. Rappelons au passage que l'Amicale gère la Cantine scolaire, le C.L.A.E. en association avec l'Ecole et la Mairie et assure de nombreuses autres activités en direction des enfants ou des adultes ; elle compte plus de 200 adhérents. L'on ne peut dès lors, que regretter que l'intérêt pour la "chose publique" qui s'est manifesté lors des dernières élections municipales ne se soit pas prolongé.

Nous rencontrons actuellement quelques difficultés pour faire fonctionner la bibliothèque, faute de bénévoles. Si vous souhaitez nous rejoindre, contactez nous au **05 61 85 84 71**. A signaler un changement d'horaire : le Samedi, ouverture de la Bibliothèque de 11h à 12h.

Délégués des parents d'élèves

Le 19 octobre 2001 se sont déroulées les élections des délégués des parents d'élèves. Ont été élus :

Pour la maternelle :

Titulaires : Mme BRISCADIEU Hélène, M. CRESTEY Dominique ; suppléants : Mme GAYRARD Corine, Mme GABARD Charlotte

Pour le primaire

Titulaires : Mme HUTIN Corine, Mme MORINI Cristel, Mme RICHÉ Fabienne ; suppléants Mme AGOSTINI Fabienne, Mme FOLETTI Josie, Mme SCHELLES Claudie.

Il y a maintenant deux écoles séparées avec deux directions distinctes donc deux conseils d'écoles. Cela implique aussi deux budgets différents qui résultent du partage du précédent budget. Lors du conseil d'école il a été demandé s'il était possible de les augmenter, notamment à cause du coût du photocopieur. La mairie prend en compte la nouvelle configuration et en discutera lors de l'établissement du prochain budget communal. Un projet, plutôt une nécessité nous tient particulièrement à cœur : l'aménagement du parking et des abords de l'école. L'accès à l'école est très dangereux et il nous tarde qu'il soit sécurisé. C'est prévu pour le mois de mars, nous espérons que les délais ne seront pas plus longs.

Si vous avez des renseignements, des questions, des demandes ou des suggestions à nous faire nous sommes à votre disposition.

LES PARENTS D'ELEVES



Photo : Patrice MOULIS

Nos randonneurs en herbe !

Nature et découverte

Notre dernière escapade nous a conduit le 20 octobre dernier dans les gorges de la Save, où petits et grands ont pu s'adonner aux joies de l'escalade et s'initier à la spéléologie, sous le regard de moniteurs expérimentés et outillés. Même si le soleil n'a été au rendez-vous que par intermittence, on gardera un bon souvenir de cette sortie. L'orage nous a certes surpris à l'heure du déjeuner, mais il nous a "naturellement" amenés à nous abriter de la pluie dans les grottes et cavités formées dans la paroi. L'après midi tandis que les plus petits se racontaient des histoires au bord de l'eau, chacun a pu s'exercer à descendre en rappel ou tenter de se hisser au sommet. Pour la prochaine sortie, une ballade en raquettes dans les Pyrénées est au programme.

Pour l'heure, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année

L'A.S.T.B. : des hauts et des bas!



1978

Le début de saison de nos équipes seniors est très contrasté. En effet notre équipe première s'acclimate très bien à la 1ère Division district en jouant les premiers rôles mais notre équipe réserve se cherche encore car les nouveaux éléments n'ont pas encore l'habitude de jouer ensemble, nous espérons qu'ils trouveront plus de motivation pour se rétablir.

Certains d'entre vous ont dû le remarquer, nous avons une équipe de "moins de 13 ans" en entente avec Launac et Cadours qui joue tous ses matches à domicile à THIL sous la direction de Mr Gilles RICHE. Ils jouent bien et obtiennent de bons résultats.

Nous voulons absolument reconstruire l'école de football qui ne se porte pas au mieux. Pour prendre de l'avance et pour essayer d'offrir dès la saison prochaine une équipe à CHAQUE petit thilois (ou thiloise !) nous avons besoin de savoir si vous avez des footballeurs en herbe chez vous qui veulent jouer à THIL mais aussi s'il y a des personnes intéressées pour les encadrer. Il est nécessaire de faire le maximum pour tous ces enfants qui ne demandent qu'à jouer dans leur village ! Pour cela, nous organiserons une réunion au début de l'année 2002 ou bien vous pouvez me contacter au 06-67-35-52-03.

Nous remercions tous les gens qui sont venus voir nos trois équipes sur le bord du terrain de THIL (surtout lors du match contre St Simon où vous étiez environ une centaine !) et même à l'extérieur.

Votre soutien et vos encouragements aident souvent les joueurs à redresser la tête alors continuez à venir toujours plus nombreux, nous vous en sommes reconnaissants.

Mis à part cela, vous remarquerez la légère évolution du logo du club : le logo qui vous est présenté (en haut à gauche) est celui figurant sur la carte d'un membre fondateur. Le rajeunissement que nous avons effectué avait juste pour but d'embellir le site Internet du club dont je vous rappelle l'adresse

<http://asthilibretx.free.fr>.

Au nom de tout le club je vous souhaite à toutes et à tous le meilleur pour cette nouvelle année. N'oubliez pas, que "La Soirée de la bière 2002" aura normalement lieu fin Mars ! Un prospectus sera remis dans votre boîte aux lettres environ un mois avant l'événement.



2001

Le président,
Arnaud BRESSOLLES

Avec la Pétanque Thiloise

Six ans que notre club est créé et qu'il touche pratiquement toutes nos familles. Membres licenciés et sympathisants s'adonnent à leur belle passion : la Pétanque. Pour tous, grands et petits, les manifestations annuelles sur notre terrain et alentours ne manquent pas. Telle, récemment, la forte participation au repas du moulin à l'Isle-Arné, suivi du concours amical avec Monfort avec qui tout le monde s'est promis de se retrouver.

Aussi les concours du vendredi soir ont eu lieu toute la grande saison, de mi-avril à mi-novembre, sans interruption et avec la participation de nouveaux bénévoles au graphique. Tous les joueurs repartant systématiquement, qui avec un lot, qui avec un filet en tant que gagnant.

Les châtaignes et le vin nouveau ont été fort appréciés, notamment après le concours amical où les prémices hivernaux se sont fait sentir ce 11 novembre dernier. Prochainement aura lieu notre Assemblée générale, puis le goûter de Noël.

Important : les mutations auront lieu en décembre. Se renseigner auprès des membres du bureau.

Bonnes Fêtes à tous

Michel LETUPPE

L'Age d'Or

Du 18 au 24 septembre, le voyage annuel nous a conduits à Saint Jacques de Compostelle. Partis de la Cantabrie et ses magnifiques paysages nous visitons la Galice, belle côte verte avec ses nombreux parcs à palourdes. Porto, sa cathédrale, l'inévitable visite d'une cave et le non moins inévitable plat de morue au restaurant.

Du col de Ronceveaux au Pays Basque nous avons croisé 71 pèlerins se rendant à Saint Jacques. Des femmes et des hommes seuls ainsi que des petits groupes. Ils sont courageux. Retour par le Pays Basque avec un arrêt à Saint Jean Pied de Port dans un bon restaurant.

A dater du 27 septembre, c'est avec plaisir que nous nous sommes retrouvés au cours des réunions. Le 7 novembre, 55 convives étaient réunis pour un très bon repas à la Salle des Fêtes.

A la lecture de ces activités nous espérons que 2002 amènera de nouveaux adhérents.

Atelier du Tilleul

L'atelier enfant fonctionnera le samedi 24 novembre et le samedi 15 décembre sur le thème de NOËL. Nous vous proposons de confectionner des décorations : des boules, des étoiles, etc... Si vous avez des restes de papier cadeau, des chutes de tissu amenez-les avec vous. L'année 2002 verra sa première séance se tenir le samedi 26 janvier ; le thème sera

broderie et éventuellement la décoration de boîtes.

Venez nombreux ! Les horaires sont : 15 heures à 17 heures à la maison des associations. L'atelier adulte fonctionne tous les mercredis à partir de 20h30. Brodeuses, tricoteuses, couturières, enfin toutes les passionnées de loisirs créatifs seront les bienvenues.

Autour de notre Église

L'Église de Thil a connu dans sa longue existence, de nombreuses vicissitudes. Dès le XIIIème siècle, l'on sait de façon certaine qu'il existait à Thil une église consacrée à saint Martin. En 1256, l'addition à la charte de coutumes de 1246 stipule : "soit connu que noble Jourdain de l'Isle, chevalier, se trouvant dans l'église de Thil a reçu le serment de fidélité des consuls". Le desservant, du nom de Guillaume de Axius, est cité comme "chapelain de l'église saint Martin du dit château de Thil". Il est très douteux que l'église actuelle puisse être identifiée à cet antique édifice, son style paraissant plutôt la dater du XIV ou du XVème siècle. Il n'est toutefois pas exclu que certains éléments de l'ancienne église aient pu être incorporés dans la nouvelle.

En 1687 le clocher s'effondra en écrasant les chapelles terminales. Il fut reconstruit à l'identique ce qui prit 17 ans, mais le bâtiment fut raccourci. Il paraît très probable que l'église était à l'origine entièrement voûtée de briques. Cette voûte subsiste dans son état ancien du côté du clocher mais la voûte surplombant l'autel s'est effondrée à une époque indéterminée et fut longtemps remplacée par un simple plancher en bois. Ce n'est que sous LOUIS XVIII, en 1820, que le maire Estellé fit construire une fausse voûte en plâtre et lattis pour faire pendant à l'ancienne.

Nous avons gardé la trace de la catastrophe que constitua l'effondrement d'une chapelle latérale en 1740 et ce, pendant la célébration de l'office ; le curé Dargassies raconte :

"Le 31 octobre 1740 environ les 11 heures du matin le sieur René Ducos, prêtre, célébrait la messe à la chapelle appelée Notre Dame de la Lux ou autrement à la chapelle de Mr de Montastruc (1) le dit sieur étant au commencement de l'épître, dans laquelle chapelle il y avait Marie, épouse de Sainz Estellé, marchand, Jeanne Estellé fille de Raymond Estellé qui avait auprès d'elle un enfant âgé d'environ 15 mois, Louise Monbrun de la paroisse de Ste Agathe, Toinete Toulouse, Aline Jean Cournac, Jean Barrué, Jacques Lézat, Baptiste Estellé et Jean aussi Estellé, se trouvèrent tout à coup enveloppés sous les ruines du plafond et toit de ladite chapelle, sans qu'il ait personne tué ou blessé à mort, ce qu'on peut regarder comme un coup du ciel".

Cet effondrement date de 1740. Ce n'est qu'en 1744, quatre ans plus tard, que le brave curé note avec satisfaction :

"Cette même année, Mr de Lucvieuille (2), seigneur direct de Montastruc fit faire à neuf le plafond de la chapelle de Notre Dame de la Lux, qui dans la suite a été appelée Notre Dame de Pitié (3). Le plafond de cette chapelle était tombé il y avait environ deux ans"

Ces quatre ans de délai (et non deux ans) pour une réparation prise en charge par un notable de la commune illustrent le peu de moyens dont disposaient nos ancêtres pour des travaux pourtant urgents. Bien que nous disposions de moyens matériels accrus, les actuels problèmes de restauration de cet édifice demanderont aujourd'hui encore, de longs délais, mais nous ne doutons pas de mener cette œuvre à bonne fin.

Michel COMBY



THIL (Hte-Gne) — Intérieur de l'Église
L'Église dans les années 40

(1) Les Gramond de Montastruc habitaient près du Mouillas "au vieux château". La chapelle en question est la première à droite en entrant dans l'église.

(2) Autre titre des Gramond

(3) Notre Dame de Pitié, car il n'y avait pas eu de morts lors de l'effondrement.